

MON MÉMO-TRI déchets alimentaires



Acceptés dans les sacs krafts et les bornes d'apport volontaire dédiés aux déchets alimentaires

Préparations de repas



Coquilles d'œuf



Fruits et légumes abîmés ou épluchures



Restes de repas



Poissons



Viandes



Pâtes / riz en sauce



Petits os
(volaille et lapin)

Aliments non consommés/perimés

sans emballages



Viandes périmées



Pains et viennoiseries



Produits laitiers
sans emballage

Interdits dans les sacs kraft et les bornes d'apport volontaire dédiés aux déchets alimentaires



Déchets verts



Récipients



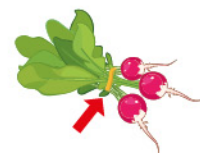
Couverts



Emballages



Étiquettes



Elastiques

Matériel et utilisation



- 1** Dépliez le sac kraft avec le carton de renfort au fond. Placez le sac kraft dans votre bioseau.

Pas de sac plastique, même compostable.



- 2** Déposez vos déchets alimentaires selon les consignes de tri au recto.



- 3** Munissez-vous de votre badge et transportez le sac kraft à l'aide du bioseau jusqu'à la borne* près de chez vous.



- 4** Badgez sur la borne et ouvrez la trappe afin de déposer le sac kraft avec vos déchets alimentaires dans la borne.



Jetez régulièrement vos sacs bien fermés, même s'ils ne sont pas remplis (maximum tous les 4 jours).

Rincez régulièrement votre bioseau à la main ou au lave-vaisselle !

*Rendez-vous sur lombric.com

